

The directives on interprovincial screening at the J.C. VanHorne bridge have been clarified. Here is the most recent information received by the City of Campbellton:

- Essential workers are permitted to travel to or from Quebec to attend work.
- Residents of Quebec are permitted to cross the bridge to get essential items such as grocery, medication, in Campbellton – but are asked to limit the number of persons (1 person preferably) in the vehicle to acquire those items – **and are asked to limit the frequency of visits**
- Residents of New Brunswick that cross the bridge to Quebec for other reasons than work must self-isolate for 14 days when coming back

Les directives sur les mesures de contrôle au pont J.C. VanHorne ont été clarifiées. Voici les informations les plus récentes reçues par la ville de Campbellton:

- Les travailleurs essentiels sont autorisés à traverser le pont (à destination ou en provenance du Québec) pour travailler.
- Les résidents du Québec sont autorisés à traverser le pont pour obtenir des articles essentiels tels que l'épicerie, les médicaments, à Campbellton - mais sont priés de limiter le nombre de personnes (1 personne de préférence) dans le véhicule pour acquérir ces articles – **et sont aussi priés de limiter la fréquence des visites**
- Les résidents du Nouveau-Brunswick qui traversent le pont vers le Québec pour d'autres raisons que le travail doivent s'isoler pendant 14 jours à leur retour